

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

29 JUIN 2009

Présents : M. DEMERSSEMAN/ DUPRE/ CHIVORET/ ROLAND/ LACHEREZ/ PLICHON/
GAUDRE/ DUSAUSOY
MMES LECLERCQ/ NEIRYNCK/ OGIEZ

Excusés : MME DUBOIS (pouvoir à Mme Leclercq)
MME PEYRONIE (pouvoir à M. Roland)
M. FABRE (pouvoir à Mme Neiryndck)
M. MOERMAN (pouvoir à Monsieur le Maire)

Monsieur le Maire a remercié les membres du conseil municipal de leur présence.

Le quorum étant atteint la séance a été ouverte à 19H30.

COMPTE RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

1. Il y a lieu de modifier dans le paragraphe compte rendu de la réunion précédente « Monsieur Dusausoy, bien qu'absent excusé » et non « absent ».
2. Le pouvoir de Monsieur Jean Michel Gaudré est annulé.

Le compte rendu ne soulevant plus d'observation a été adopté à l'unanimité des membres présents.

COMPTE RENDU DU SEMINAIRE DU 25 MAI 2009

Judith Ogiez rappelle qu'elle n'a pu être présente.

Monsieur le Maire informe que l'étude est lancée pour la restructuration des installations sportives sur la réserve foncière et pour le CAM.

Concernant le Fort de Noyelles, les demandes de renseignements auprès du Crédit du Nord sont restées sans réponse. Si la modification du PLU aboutit et que le projet Crédit du Nord est abandonné, le terrain pourra servir pour une autre entreprise.

Concernant le projet lointain de complexe sportif intercommunal, rue de Seclin, une réserve foncière sera faite par modification du PLU.

ORDRE DU JOUR

INFORMATION SUR LA GRIPPE A (H1N1)

Monsieur le Maire remercie Madame Dubois de sa présence et lui donne la parole afin qu'une information plus détaillée soit donnée au Conseil Municipal.

Madame Dubois informe qu'une réunion a eu lieu en Mairie avec Monsieur le Maire et Madame Aubursin un mercredi après midi mi-juin afin de mettre en place un plan de prévention en cas de pandémie.

Les commandes de masques sont en cours ainsi que pour les poubelles (avec pédales et couvercles) pour les écoles et les distributeurs de solutions hydroalcooliques.

Il y aura lieu de prévoir une restriction d'ouverture des bureaux mairie et poste.

Avec un sens de circulation :

1. On entre par l'entrée coulissante :
 - masques simples et gel hydroalcoolique seront mis à disposition dans le sas, les personnes attendent que le guichet se libère. Une personne à la fois au guichet
2. La personne passe au guichet
3. La personne sort par le couloir des adjoints et jette son masque dans la poubelle identifiée et prévue à cet effet.

Les horaires étant restreint, le personnel recevra sur rendez vous.

Concernant les écoles, nous resterons en contact avec madame Lemarchand

COMPTE RENDU DES DIFFERENTES REUNIONS

A la demande de Monsieur le Maire, Monsieur Dusausoy présente plusieurs sujets de réunions auxquelles il a participé.

SIMERE (SIVOM METROPOLITAIN DES RESEAUX DE TRANSPORTS ET DE DISTRIBUTION D'ENERGIES)

Pour se faire mieux connaître le SIMERE a préparé un encart à diffuser dans tous les foyers. Il serait maintenant utile de le diffuser dans le prochain « Noyelles Communiqué ».

SIVOM (SYNDICAT A VOCATIONS MULTIPLES) AEROPORT DE LILLE LESQUIN

Suite à une réunion à l'aéroport le 15 Juin 2009 il présente les trafics enregistrés sur les cinq premiers mois 2009 comparés à la même période 2008.

Le trafic passagers (sur ces cinq mois) a progressé de + 6,9% pour près de 400 000 passagers.

Le nombre des vols a diminué de - 1,72% pour 6909 vols

Les vols de nuit ont diminué de près de - 23%

Il rappelle que si des mouvements d'avions paraissent anormaux, il ne faut pas hésiter à les signaler à l'aéroport de Lille Lesquin (les numéros de téléphone, mail, seront rappelés dans le prochain Noyelles Communiqué).

LMCU

Contrats de territoire.

Monsieur le Maire informe que LMCU a mis en place depuis plusieurs mois un découpage de la Communauté Urbaine en 7 territoires. Noyelles fait partie de la Couronne-Sud de Lille.

Plusieurs réunions ont eu lieu auxquelles ont participé Monsieur le Maire et différents conseillers. L'objectif était de mettre au point un état des lieux, une description de chaque territoire, puis de recenser les projets prioritaires des communes. Une réunion bilan d'étape s'est tenue le 14 mai dernier à Fâches Thumesnil, à laquelle étaient invités tous les conseillers municipaux des 13 communes concernées. D'autres réunions suivront afin de programmer les projets. La prochaine aura lieu le 22 septembre prochain à Fretin.

Une délibération importante a été prise en conseil de communauté le 26 Juin. Elle concerne les seuils de densité pour les nouvelles constructions.

Enfin Monsieur Dusausoy indique que les études sur le SCOT (Schéma de Cohérence Territoire de l'Arrondissement de Lille) sont entamées. Elles devraient engager l'avenir de l'arrondissement pour les 20 années à venir. L'ensemble sera présenté aux conseillers municipaux lors du prochain conseil.

COMPTE RENDU REUNION PUBLIQUE

Réunion publique pour le terrain de jeux

Monsieur le Maire informe que globalement, la réunion s'est bien passée et que le projet a reçu notamment le soutien des jeunes.

Remerciement à Madame Decock pour avoir privilégié l'intérêt public.

Enquête sur les inondations en cas d'orage

A la demande de Monsieur le Maire, les services de LMCU se sont déplacés : Madame Tassart et Monsieur Mallard. Toutes les personnes présentes ont été entendues et écoutées.

Un enquêteur va passer dans chaque habitation afin de vérifier les installations. Quelques solutions ont été déjà trouvées. Un gros problème a été soulevé rue des saules et va être mis à l'étude.

COMPTE RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS

Monsieur le Maire, avant toute chose, informe que le CD réalisé par les enfants du CR2M va être distribué à l'ensemble des membres du Conseil Municipal. Il remercie tous ceux qui ont organisé les manifestations écoulées tel que la braderie, la journée des peintres dans la rue, la fête de l'école, la fête du CR2M, le concert...

Commission jeunesse

Le calendrier des CLSH 2009/2010 et des séjours est fixé. Il sera mis sur le site internet et rappelé sur le Noyelles Communiqué.

Braderie

Monsieur Roland, Maire Adjoint, informe que la braderie s'est très bien déroulée. Le soleil était de la partie. Il fait part au Conseil d'une demande de déplacer la braderie rue d'Ancoisne ou/et lotissement du Château.

La question sera étudiée en commission.

Aînés

Concernant la sortie des seniors du 5 juillet, Françoise Leclercq, Maire Adjoint, informe qu'il y a eu pour la première fois 61 inscrits.

Culture et Patrimoine

Monsieur Marc Dupré, maire Adjoint, donne le compte rendu de la journée des peintres dans la rue. La journée s'est, dans l'ensemble, bien passée malgré le mauvais temps du matin. Dix artistes étaient présents. Cette journée lourde en organisation et au risque de lasser, sera organisée tous les deux ans.

Concert Brass-Band

Expérience peu marquante. 70 musiciens pour 30 noyellois. Le concert, par lui-même, était exceptionnel, dommage pour le public absent. L'expérience sera à refaire avec une organisation différente.

MOTION DE SOUTIEN AUX EMPLOYES DE SODEMECA

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de fermeture du site Sodemeca et les pertes d'emplois qui vont en découler. Il informe l'assemblée que dès l'annonce de la fermeture, il a sollicité ses collègues maires de la couronne Lille Sud pour voter une motion de soutien aux employés de Sodemeca, motion dont il donne lecture et demande le vote aux membres du Conseil Municipal.

La motion a été adoptée à l'unanimité des membres présents.

MOTION DE SOUTIEN POUR LE COMMISSARIAT DE WATTIGNIES

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a signé un courrier de soutien pour le commissariat de Wattignies avec ses collègues de Wattignies et Templemars.

Aujourd'hui, deux propositions de texte de motion de soutien vous sont proposées au vote. La motion B est retenue.

REMERCIEMENT DE LA COMMUNE A MADAME GUFFROY

A l'école depuis 1985, Madame Guffroy vient de prendre sa retraite. La Municipalité tient à la remercier pour le travail accompli auprès des enfants de la commune.

C.L.S.H. – CREATION DE POSTES DES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES

Pour les besoins du C.L.S.H. de Juillet, il a été décidé, à l'unanimité des membres présents, de créer 9 postes d'agents des services techniques à temps non complet. Ils interviendront pour :

- gros ménages dans les salles,
- garderie centre de loisirs,
- service cantine centre de loisirs,
- nettoyage centre de loisirs.

VOYAGE A LA PANNE

Madame Leclercq – Maire Adjoint, propose à l'assemblée de reconduire la sortie à La Panne le premier samedi du mois d'Août, jour du marché. Une participation de 3 euros est demandée aux inscrits. La municipalité prenant en charge la différence du transport.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

PRIME RAVALEMENT DE FACADE

Monsieur Jean-Paul Chivoret informe l'assemblée qu'une prime peut être octroyée, sous certaines conditions, aux noyellois qui effectuent des travaux de ravalement de façade.

Le plafond de cette prime avait été fixé à 1.800 Euros et n'avait pas évolué depuis. Il propose de passer celle-ci à 2.000 Euros.

Les autres termes d'attribution restent inchangés.

Adopté à l'unanimité des Membres présents.

APPLICATION DU DROIT DE PREEMPTION MAISON VANVELTHEM

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la maison « 12, rue de Wattignies » a trouvé acquéreur au prix de 150.000 Euros et propose, dans le cadre du projet de réhabilitation du C.A.M. et de restructuration des installations sportives, d'appliquer par principe de précaution, le droit de préemption et que la commune se porte acquéreur de l'habitation selon l'évaluation des Domaines.

Monsieur Dusausoy estime que le seul l'intérêt de cette maison, réside dans sa situation, que les éléments écrits ne présentent aucun élément chiffré. Il s'oppose à faire valoir le droit de préemption pour la réhabilitation. S'il s'agit de démolition, il regrette que les études demandées ne soient pas disponibles. Il s'abstient.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à 10 voix, pour 4 abstentions et 1 voix contre, d'appliquer le droit de préemption et d'acquérir cette habitation selon évaluation des Domaines.

ARBRE DE NOEL2009

Madame Leclercq, Maire Adjoint et la Commission des aînés vie sociale, proposent à l'assemblée de confier le spectacle de Noël à la Société « Nath Evénements ».

Coût de la prestation 3.100 Euros (sono comprise).

La date retenue est le 20 Décembre 2009.

Il est proposé de noter sur le Noyelles Infos, que les friandises seront remises aux enfants nés en 1995 ou inscrits à l'école de Noyelles les Seclin. Prévoir un bulletin d'inscription et préciser que si l'enfant ne vient pas le dimanche, les friandises ne seront pas remises le lendemain.

Adopté à l'unanimité.

REPAS ET SORTIES DES SENIORS

Madame Leclercq rappelle que le repas est prévu le 25 Octobre 2009 et propose de retenir la Société Détente Evasion, prestation complète repas et orchestre. L'accueil des personnes à mobilité réduite sera favorisée.

Adopté à l'unanimité.

Madame Leclercq, Maire Adjoint et la Commission Aînés Vie Sociale proposent un spectacle « Age Tendre et tête de bois » le 05 Juin,2010 à 14 Heures 30 au Zénith.

La commission propose de fixer la participation à 25 Euros. Départ en bus.

Un spectacle patoisant le 26 Septembre 2009 est également proposé, spectacle au profit des jeunes aveugles.

Monsieur Dupré rappelle que le voyage culturel est prévu le lendemain, 27 Septembre 2009 et que cela risque de faire beaucoup.

Il est décidé de ne pas poursuivre la sortie patoisante du 26 Septembre 2009.

Adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS PROJETS LOGEMENTS LOCATIFS

Monsieur le Maire présente les projets de deux Sociétés qui pourraient réaliser des logements locatifs en trois endroits différents sur la commune :

- rue de Cassignies,
- terrain de Madame Lhermitte, rue de Wattignies,
- terrain près du parking « Fatima ».

Ces projets sont à réfléchir et seront présentés à la population.

PANNEAU D'INFORMATION LUMINEUX

Monsieur Gaudré – Conseiller Délégué aux Finances, présente à l'assemblée 3 propositions de prix pour un panneau d'information lumineux. La solution Heureka semble la mieux adaptée. Voir néanmoins pour négocier la pose à leur charge. Le lieu la plus approprié pour l'installer est l'arrêt de bus face à l'habitation de monsieur et madame Willems.

Il est rappelé de ne pas oublier de demander les autorisations préalables.

TOILETTES TERRAIN DE JEUX BOULODROME

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une demande du club de boules afin de se voir doter de sanitaires. Monsieur Bloquet, Président du Foot, avait proposé la clé du vestiaire foot, mais cette solution a été estimée trop éloignée par les boulistes.

Il a été décidé de louer des sanisettes pour 3 mois et disposées près des jardins familiaux. Le président sera responsable de la clé, sachant qu'un règlement a été signé par tous les utilisateurs des jardins.

Cette décision est prise à titre d'essai pour 3 mois.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été contacté par une entreprise belge qui devrait installer sur la zone industrielle un secteur artisanal.

HONORARIAT

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'à la demande de Monsieur Dusausoy, Mesdames Chantal Pennenger, Michelle Grimonprez, Messieurs Charles Marchand et Christian Facq, la préfecture leur a accordé l'honorariat. Une cérémonie dont vous avez reçu l'invitation va avoir lieu le 3 juillet.

Monsieur le Maire rappelle également que Monsieur Dusausoy, à sa demande, a obtenu le diplôme de maire honoraire mais que compte tenu qu'il est toujours en activité, une cérémonie spécifique sera organisée plus tard.

DENOMINATION DES SALLES ET RESIDENCES

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de réfléchir sur la dénomination de certaines salles et des futures résidences.

- Petite salle Caulier : salle Léon Béghin
- Travaux manuels : salle Alfred Sylvain

- Résidence impasse de Cassignies : résidence Les Huchettes
- Résidence terrain Lhermitte : résidence Cottignies
- Résidence terrain Fatima : résidence Fatima

SODEMECA ARTICLE DE PRESSE

Monsieur le maire informe qu'il a réagi suite à l'article peu sympathique à son encontre et celle de la commune vis à vis de Sodemeca. Un rectificatif est paru.

INFORMATION CRECHE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le programme électoral prévoyait l'étude de faisabilité d'une crèche au village. Le logement 13 rue du Marais a été libéré, un dossier de demande de subvention (40% pour la partie investissement) a été déposé auprès de la CAF, celui-ci a été transmis au niveau national afin que la commune soit subventionnée à hauteur de 80%.

Dans le même temps, les coûts de fonctionnement ont été établis et il s'avère que le reste à charge annuel de la commune s'élève à environ 42000€ par an.

Une autre solution peut être envisagée : louer le bâtiment à une entreprise qui réalisera et gèrera la micro-crèche. Plusieurs organismes ont été contactés mais ils ne réalisent que des crèches.

L'entreprise « La Part de Rêve » accepte de louer les locaux en l'état, de réaliser les travaux de mise aux normes et de créer la micro-crèche. La CAF qui connaît le sérieux de cette entreprise accepte de transférer le dossier de subvention. Monsieur le Maire informe que les Domaines vont être saisis afin de connaître la valeur locative et que la décision sera prise en Conseil Municipal. Il informe également que la commune pourra faire l'acquisition de berceaux pour d'éventuels noyellois.

Monsieur Dusausoy s'étonne qu'il puisse être confié à une entreprise la location d'un bâtiment municipal sans discussion préalable en Conseil Municipal. Monsieur le Maire informe que la société « La Part de Rêve » est spécialisée dans la création de micro-crèche, elle en a réalisée en Bretagne, à Paris et dans le Sud Est. et qu'elle est gérée par son fils. Il rappelle également qu'actuellement, rien n'a été donné en location, que le dossier CAF est toujours à l'étude et que le Conseil Municipal sera saisi pour le projet de bail, et qu'il prendra la décision finale.

DATES DES PROCHAINS CONSEILS

Dates des prochains conseils.

Conseils :

- Lundi 5 octobre
- Lundi 9 novembre
- Lundi 7 décembre

Réunion de bureau :

- Mardi 29 septembre
- Mardi 3 novembre
- Mardi 1^{er} décembre

OFFICE DE TOURISME

Monsieur Dupré, Maire Adjoint, informe l'assemblée des contacts qu'il a eu avec l'office de tourisme de Seclin et propose un partenariat entre notre commune et l'office du tourisme. Le coût de ce partenariat va s'élever à 0,55€ par habitant.

Adopté à l'unanimité.

PARTENARIAT ECOLE DE MUSIQUE DE WATTIGNIES

Monsieur Dupré sollicite l'accord de principe du Conseil Municipal pour le renouvellement du partenariat avec la ville de Wattignies pour l'école de musique.

Adopté à l'unanimité sauf changement sur les fondamentaux. Auquel cas, Monsieur Dupré reviendra devant le Conseil Municipal.

ECOLE NUMERIQUE RURALE

Messieurs Dupré et Lacherez proposent à l'assemblée de s'inscrire dans le projet école numérique qui pourrait, si notre projet est retenu, être subventionné à hauteur de 80%.

Adopté à l'unanimité.

RESTAURATION ŒUVRE D'ART

Monsieur Dupré propose à l'assemblée de lancer la procédure de restauration des œuvres classées ou inscrites suivantes :

- statue St Roch
- tableau de la crucifixion
- statue de la vierge et l'enfant

Il propose l'autorisation de demande de classement des œuvres suivantes :

- panneau St Ange gardien et St Roch
- tableau la vierge et l'enfant
- statue St Eloi

Adopté à l'unanimité.

REPLACEMENT CAMION MASTER

Monsieur Chivoret explique à l'assemblée que le montant des réparations à faire sur le Master sont trop importantes et qu'il est préférable de prévoir son remplacement. Une proposition nous a été faite par la SIAN Peugeot à Wattignies.

Il vous est proposé d'accepter cette acquisition d'environ 15000€ et d'autoriser la modification budgétaire correspondante.

Adopté à l'unanimité.

ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE

Lors du vote du budget 2009, il avait été décidé le principe de renouvellement du matériel informatique.

La consultation a été lancée. Il vous est proposé de retenir la proposition de Vision'R pour un montant de 5588,25€ TTC.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour, les questions et informations diverses étant épuisés, la séance a été levée à minuit.